

TRAVAUX DANS LA VILLE

LA FALaise DE LA POSTE RENFORCÉE ET SÉCURISÉE

En février 2014, suite aux intempéries hivernales, un éboulement rocheux s'est produit depuis la falaise de la Poste, à l'arrière de l'immeuble Nicomède situé rue de la Pierre d'Etat, et un bloc a endommagé la barrière d'un riverain. La Municipalité a décidé de procéder au renforcement et à la sécurisation de la falaise, dont les travaux viennent de s'achever.



Suite à cet incident, la Ville a lancé un appel d'offres pour qu'un diagnostic soit mené, afin d'établir les travaux à réaliser pour sécuriser la falaise. Des entreprises spécialisées ont ensuite été consultées, et les travaux ont pu être lancés courant septembre. Une réunion préparatoire a été organisée avec le bailleur et la présidente du syndicat de copropriété du Nicomède pour présenter le chantier.

Cinq parties ont été définies, avec des actions ciblées. Les équipes d'intervention ont d'abord dû débroussailler avant d'attaquer les travaux. Derrière la Poste, des grillages ont été posés sur la falaise pour retenir d'éventuelles chutes de pierres. Au niveau du parking, les blocs instables ont été purgés, et un grillage a été plaqué sur toute la hauteur de la falaise, avec des câbles de renfort. Devant la grotte, un «piège à blocs» a été créé. Il s'agit d'une fosse dans laquelle les blocs qui pourraient tomber finirait leur chute, et qui les empêcherait de rouler jusqu'à l'immeuble. A la droite de la grotte, un autre grillage a été plaqué sur toute la hauteur de la falaise. Ensuite, sur toute la zone située derrière l'immeuble jusqu'à son extrémité, des écrans grillagés pour parer les blocs ont été posés sur le talus. La totalité de cette zone est bien sûr interdite au public.

Le montant de ces travaux s'élève à un peu plus de 65 000 euros, diagnostic compris. La Ville a déposé une demande de subvention auprès du Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs, qui a été jugée recevable, et qui pourrait couvrir environ 40 % des frais engagés.

